



Place de stationnement privée trop étroite

Par **Cricri919293**, le **29/08/2019** à **21:18**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans une résidence des années 60 en copropriété avec 1 place de stationnement en extérieur. Il est défini que l'attribution des places change tous les ans. Depuis janvier, nous avons une nouvelle place de stationnement. Le problème c'est que la place est trop étroite, et une fois garé avec difficulté, il est très difficile de s'extirper de ma voiture. Mon enfant ne peut pas sortir à l'arrière, je dois le faire descendre avant de me garer. La place est trop étroite. J'en ai informé le syndic qui me répond que les places sont attribuées pour 1 an, et qu'ils vont faire un rappel aux propriétaires afin qu'ils se garent mieux. Le problème ne vient pas des voisins de places, mais de la largeur des places de parking. C'est un enfer à chaque fois que je rentre ou sort de chez moi. Pendant 1 semaine, je ne pouvais même plus me garer car 1 voisin s'était décalé de quelques centimètres et je n'arrivais même plus à rentrer. Le syndic ne veut pas m'attribuer une autre place, je dois attendre janvier prochain. Quels sont mes recours? Merci de votre aide.

Je précise que pour la loterie des places, on doit indiquer la marque, le modèle et l'immatriculation de notre véhicule.